



Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Mairie de Grenade sur Garonne
Avenue Lazare Carnot
31330 GRENADE SUR GARONNE
Tél : 05.61.37.66.00

Courriel : marches-publics@mairie-grenade.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-grenade.fr>

Profil d'acheteur : <https://ldm.aws-achat.info/accueil.htm>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Fourniture de repas pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement

Code NUTS : FR623

CPV global à la consultation

CPV principal : 55511000-5

Le processus de fabrication des produits ou des services, objet du présent accord-cadre, doit avoir un impact réduit sur l'environnement. Le processus de fabrication devra respecter les exigences suivantes : la part des produits durables et de qualité devra répondre aux objectifs fixés par la loi EGALIM.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Concernant le lot n°1 Fourniture de repas pendant la période scolaire :

Le seuil maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de : 340 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période n° 2 est de : 340 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°2 Fourniture de repas pendant la période des vacances scolaires :

Le seuil maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de : 30 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période n°2 est de : 30 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°2 Fourniture de repas pendant la période des vacances scolaires, il est exigé une variante obligatoire à la prestation de base :

Celle-ci devra intégrer un approvisionnement en denrées locales, produites sur le territoire communal ou intercommunal à hauteur de 20% des denrées engagées dans la confection des repas.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification.

L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement pour une durée maximale de reconduction de 1 an.

La durée maximale de l'accord cadre ne pourra pas excéder 2 ans.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Titre d'études ou professionnels minimum exigés : Diplôme du nutritionniste ou du diététicien titulaire

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 23-F-01-F

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2023

Date limite de réception des offres : 05/07/2023 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse

68 Rue Raymond IV

31068 TOULOUSE Cedex

Tél : 05 62 73 57 57

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Service pour renseignements sur recours

Tribunal Administratif de Toulouse

68 Rue Raymond IV

31068 TOULOUSE Cedex

Tél : 05 62 73 57 57

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur <https://ldm.aws-achat.info/accueil.htm>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.